

Corpus et champs disciplinaires. Le rôle du point de vue

Anna Jaubert

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/13>

DOI : 10.4000/corpus.13

ISSN : 1765-3126

Éditeur

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2002

ISSN : 1638-9808

Référence électronique

Anna Jaubert, « Corpus et champs disciplinaires. Le rôle du point de vue », *Corpus* [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/13> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.13>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Corpus et champs disciplinaires. Le rôle du point de vue

Anna Jaubert

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a profité des interrogations et des réflexions qui ont émergé lors d'un séminaire transversal de notre UMR, *Le corpus comme objet problématique*, auquel ont participé E. Carpitelli, M. Denais, M. Juillard, A. Jaubert, D. Mayaffre, S. Mellet, R. Nicolai, M. Olivieri, G. Salvan, M. Vuillaume...

Il a profité également de la somme épistémologique offerte par l'important *Dictionnaire d'Analyse du Discours* dirigé par M. Charaudeau et D. Maingueneau, Paris : Seuil (2002).

« L'existence précède l'essence et la crée. »

1. Le pourquoi du comment

- 1 Un titre n'est pas un programme, mais censément il tente d'en dire quelque chose : part de contenu, orientation, état d'esprit. Le thème inaugural de la revue CORPUS répond à cette intention : *Corpus et recherche linguistique* est l'émergence d'une démarche réflexive qui interroge les implications d'une pratique de plus en plus répandue et diversifiée de la recherche linguistique. Pour ce faire, cet article reviendra sur l'interdépendance qui, dans ce domaine comme ailleurs, solidarise l'approche scientifique et l'objet qu'elle s'est donné.
- 2 En la circonstance, il s'agira des engagements définitionnels et des attentes de rendement, disons des présupposés sous-jacents à l'établissement d'un corpus. En effet, la mutation épistémologique de la linguistique « après Saussure », qui a conduit de la description d'un système à l'analyse de discours occurrents, entraîne un certain nombre de problèmes, tant il est vrai qu'une linguistique *in situ* est nécessairement une linguistique en situation, qu'elle est conditionnée notamment par la nature et la dimension du terrain qu'elle couvre, par les connaissances et les théories antérieures qui l'ont préstructurée, par les points obscurs et les résistances qui persistent,

paramètres qui justement motivent les chantiers entrepris. Mais il ne faut pas se leurrer, la nature comme les dimensions elles-mêmes du domaine n'ont pas de légitimité *a priori* : toute pratique de coupes dans le *continuum* du réel requiert une justification. Même si à l'usage, et souvent par la force de l'usage, certains découpages semblent naturels, l'évidence est ici le mirage de nos habitudes culturelles, quand ce n'est pas d'une convention institutionnelle. Il en va ainsi de la périodisation par siècles, que les études diachroniques doivent ajuster à leur objet¹. Il en va encore ainsi de la catégorisation des discours fondée sur des critères de contenus massivement admis comme pertinents : histoire, fiction, politique ... Mais on sait quelle place la réalité fait au panachage. Michel Foucault insiste sur le caractère fluctuant de ces découpages :

ni la littérature, ni la politique, ni non plus la philosophie et les sciences n'articulaient le champ du discours au XVII^{ème} ou au XVIII^{ème} siècles, comme elles l'ont articulé au XIX^{ème} siècle ...²,

- 3 et Dominique Maingueneau dénonce l'artifice des typologies, tant fonctionnelles que formelles,

aussi inévitables que dérisoires [...] qui dès qu'on veut les appliquer volent en éclats, laissant apparaître un immense entrelacs de textes dans lesquels seules les grilles idéologiques d'une époque, d'un lieu donné, ou les hypothèses qui fondent une recherche peuvent introduire un ordre³.

- 4 Variabilité et relativité ne s'arrêtent pas en si bon chemin : dans une même catégorie, le format du corpus requis pour l'analyse peut également prêter à discussion. La lexicométrie prône les « grands corpus »⁴, la stylistique est confrontée à l'extensibilité de la notion d'*œuvre*. Manifestement l'objet est à géométrie variable, prédéterminé par des classifications plus ou moins contingentes, par une méthode aussi qui, avouons-le, *selon l'application*, sera rentable ou décevante.

- 5 Ces considérations sur la relativité des critères qui président à la définition des champs opératoires, loin de susciter l'asthénie scientifique sont au contraire de nature à stimuler une réflexion qui désormais intègre à la recherche sa composante subjective. L'inexpugnable présence du chercheur dans son entreprise. Du chercheur *hic et nunc*, qui choisit ses outils parmi ceux disponibles du moment⁵, et qui, n'ayant pas l'omniscience de Dieu le père, assumera en connaissance de cause, et modestement, *un point de vue*.

- 6 C'est précisément l'incidence du point de vue sur le corpus qui très largement détermine toute une série de disciplines linguistiques. Ainsi, on en est venu à considérer son domaine comme une vaste confédération, celle des « sciences du langage », où l'on identifie couramment comme des filières : psycho-linguistique, sociolinguistique, pragma-linguistique, dialectologie, linguistique historique ... Cette esquisse de balayage montre déjà qu'il n'y a pas *une*, mais *des* linguistiques du discours attachées à des pans ou à des facettes différentes de la production verbale : orale, écrite, marquée par un niveau social, une époque, une aire géographique, caractérisée par une finalité, ou, trait subjectif ajouté, une *valeur* ...

- 7 Certes, toutes ces subdivisions paraissent relever d'un élémentaire bon sens, pourtant, on l'a dit, bien des cloisons sont déplaçables... La délimitation du champ est alors surtout affaire de décision. C'est ce que je propose de montrer en examinant les tenants et aboutissants de deux approches connexes, et même en large intersection : *l'analyse du discours vs la linguistique textuelle*. Ces disciplines, pour être familières, n'échappent pas à une prévisible confusion (prévisible, et au fond justifiable comme la suite le

montrera). Ici plus que jamais la définition du corpus est cruciale, mais surtout, plus que jamais, elle dépend du seul et décisif point de vue. Pour montrer les implications du phénomène, je m'arrêterai d'abord sur le statut du corpus (lié à sa dénomination : *texte* ou *discours*), puis deux analyses sur pièce montreront comment la méthode d'investigation, qui s'appuie sur le statut, en vient à le modifier.

2. Le corpus : objet empirique ou objet construit ?

- 8 Depuis Fontenelle et l'esprit de l'Encyclopédie, la sagesse est d'éviter le ridicule de bâtir de pompeux systèmes sur des phénomènes non avérés, comme de disserter sur une miraculeuse « dent d'or » qui n'est qu'une dent couronnée. Tradition positiviste, souci d'honnêteté, considérer d'abord les faits a donc plutôt bonne presse. Mais rendre les faits intelligibles suppose de les isoler, de les classer, et l'on se heurte immédiatement à la question suivante : considérer les faits, oui, mais lesquels ? Dans la masse inépuisable des productions langagières, les regroupements, la délimitation des corpus d'études, certes prédisposés par des « grilles idéologiques » (*supra*, Maingueneau 1984), ne deviennent vraiment pertinents qu'en fonction d'une visée de la recherche. L'objet est conditionné par un objectif, inutile de faire semblant d'ignorer ce qu'on cherche. Les intitulés d'études ou de thèses sont assez révélateurs : titre et sous-titre ordinairement circonscrivent un champ par l'intersection de deux domaines : « L'Aperté dans le théâtre français du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle. Étude linguistique et dramaturgique »⁶, ou « La correspondance entre Henriette*** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours »⁷ ...
- 9 Or ces intitulés révélateurs sont aussi trompeurs. En effet, on peut en retirer l'impression rassurante d'une zone d'intersection, variable certes, mais réglée mécaniquement, entre deux ensembles stables par ailleurs. Mais, répétons-le, la stabilité des ensembles concernés est illusoire : les domaines sont évolutifs comme le montre, entre autres, le virage des Belles-Lettres à la littérature, ou celui, progressif, de l'Histoire Naturelle à la biologie. Dans les deux cas l'objet a changé parce que sa perception a changé. Au XIX^{ème} siècle, une crise de la représentation associée à l'effet de l'art l'opacification du sens : ce qu'on appellera désormais *littérature* manifeste un nouveau rapport des mots et des choses⁸ ; au XIX^{ème} siècle encore, notre vision du monde, profondément affectée par la révolution du fixisme au transformisme, informée par de nouvelles connaissances⁹ modifie l'attitude du « savant » face aux phénomènes physiques et aux manifestations de la vie, les grandes descriptions font place à l'explication.
- 10 Allons plus loin encore avec l'exemple de la littérature : ce haut lieu de typologies est un ensemble englobant plutôt flou. Évidemment, nous avons tous le sentiment intuitif de savoir à quoi peut référer un corpus littéraire, mais si l'on veut contrôler de plus près ce sentiment, on s'aperçoit :
- 11 1. qu'il est lié à une habitude culturelle (la collection – au reste devenue disparate – des œuvres que le lycée, puis l'université, inscrivent dans leurs programmes, celles des prix littéraires, ou des émissions télévisées du même nom),
- 12 2. qu'il s'agit en fait d'une impression massive, prise en défaut dès que l'on veut préciser les contours du domaine. On peut ainsi être à juste titre embarrassé pour tracer la frontière entre discours dits ordinaires, et discours réputés littéraires : les correspondances relèvent-elles de l'un ou de l'autre ? L'épistolaire est-il un genre littéraire ? Le devient-il conjoncturellement lorsqu'un héritier décide de publier les lettres d'un illustre aïeul, ou qu'un découvreur offre au public celles d'un oublié de

l'histoire¹⁰ ? Car la question est bien celle de la reconnaissance publique, imprévisible et parfois périssable. La littérarité, assujettie à la réception, est affaire de degrés, ou de « régimes », et elle est problématique.

- 13 On est donc sans cesse confronté à des problèmes de *définition* de l'objet soumis à l'analyse : ici se pose avec une acuité particulière la question de l'opposition, peut-être controuvée, à tout le moins discutable, entre *texte* et *discours*.

- 14 Les termes du débat, récemment rappelé par F. Rastier¹¹, sont les suivants : dans le sillage de L'École française d'Analyse du discours, *texte* et *discours* sont séparés, et une hiérarchie des objets est posée. L'analyse du discours se donne pour objet de connaissance le discours, et le discours est défini comme le texte mis en rapport avec ses conditions historiques de production, d'où le schéma couramment répercuté¹² :

DISCOURS = TEXTE + CONDITIONS DE PRODUCTION

TEXTE = DISCOURS – CONDITIONS DE PRODUCTION

- 15 Les territoires respectifs apparaissent dans un rapport d'inclusion, la linguistique textuelle est alors un sous-ensemble du vaste domaine de l'analyse du discours. Mais cette hiérarchie, qui *in fine* place l'idéologie au sens large à la source des productions linguistiques¹³, est *réversible*. Le flottement des concepts doit donner à réfléchir : dans la logique du schéma ci-dessus, « assez communément admis », comme le signalait J.-M. Adam (*op. cit.*, 1990), le texte est considéré comme l'objet *abstrait*, obtenu par soustraction, et le discours comme l'objet *concret*, « produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques ...) »¹⁴. Pourtant d'autres options se défendent : chez G.-E. Sarfati, les pôles *abstrait* / *concret* sont inversés :

- 16 L'analyse du discours ne traite pas du *texte*, ni même de la *textualité* en soi, pas davantage n'a-t-elle vocation à rendre compte du discours – totalité aussi abstraite qu'idéale – mais bien d'une série de textes particuliers qu'il est permis, par la description, de rapporter à tel ou tel type de discours¹⁵.

- 17 En soulignant le singulier, l'auteur découvre le point névralgique : l'opposition *abstrait* / *concret* vacille lorsqu'on passe du singulier au pluriel, et *discours* qui chez les uns renvoie à une production verbale occurrente, en somme du *discours-token*, renvoie chez les autres à du *discours-type*. La même polysémie affecte le mot *texte* : le *texte* objet matériel, empirique, qu'on peut appeler *énoncé*, et « le *texte* objet abstrait construit par définition et qui doit être pensé dans le cadre d'une théorie (explicative) de sa structure compositionnelle »¹⁶. C'est pourquoi, il faut s'entendre sur les référents. Si le corpus est un objet construit, il rassemble des objets qui eux sont empiriques : à la suite de G.-E. Sarfati, je propose de considérer le *texte* comme « un ensemble suivi d'énoncés (cohésif et cohérent) » qui constitue « l'objet empirique de l'analyse du discours ». Dans les faits, *texte* et *discours* ne sont pas séparables, « ce n'est qu'à travers et à partir de l'analyse des textes que la théorisation de la notion de discours est possible ou, mieux encore, qu'un type de discours est connaissable »¹⁷. Le lieu de leur articulation est le genre, lui-même associé à des pratiques sociales¹⁸. Toutefois la route est longue du générique au spécifique, ce qui a engagé différents plans d'analyse : un point de vue interne, celui du mode d'organisation et des facteurs d'unification du *texte* donnant matière à la branche appelée *linguistique textuelle*¹⁹.

- 18 Il faut cependant songer à relier les étapes : si le but est d'*interpréter le discours dont relève tel ou tel texte* *occurent*, une troisième pratique a sa place, qui prolonge les précédentes, les fédère, et parachève le principe de ramification : il s'agit de la

stylistique, d'une stylistique explicitement ancrée aujourd'hui dans ce que j'envisage comme un consortium des « sciences du discours ». À partir de deux exemples on mettra en évidence son mode de fonctionnement, avec une procédure qui à mon sens la caractérise : la gestion d'un double point de vue sur le corpus.

3. Corpus et point de vue : la stylistique à l'œuvre 3.1. Enquête « sur mesures » et quête stylistique : de la statistique lexicale à la recontextualisation, ou comment un mot en dit long sur un discours

- 19 En essayant, pour rendre hommage à Étienne Brunet, de capter dans les mots de Marivaux l'esprit d'un discours estampillé par la critique, le célèbre marivaudage²⁰, une expérience stylistique parmi d'autres a mobilisé de façon particulièrement visible l'efficiency d'un *double point de vue sur le corpus*.
- 20 En soi, le choix du théâtre de Marivaux comme corpus d'enquête lexicologique, matérialise deux postulats : le premier est que le critère générique garantit assez de régularités formelles pour homogénéiser un corpus²¹ ; à ce critère s'ajoute de façon conjoncturelle celui d'une unité thématique reconnue, les pièces qui composent ce théâtre passant pour des variations sur « la surprise de l'amour ». Le second postulat est que les mots, matière première du discours, peuvent massivement (mais moyennant certains tamisages) caractériser ce discours, d'où la valeur de leur « témoignage » dans la quête stylistique²².
- 21 Pour vérifier ce deuxième postulat, l'analyse stylistique procède par la confrontation de deux points de vue sur le corpus : *un point de vue objectif* (une fois admise, évidemment, la part axiomatique de la clôture de ce corpus), en l'occurrence le résultat des dépouillements effectués par l'ordinateur, livrant des classements du vocabulaire recensé dans le texte matériel²³, et *un point de vue subjectif*, issu de la réception de ce théâtre, qui construit par effet cumulatif, pièce après pièce, voire scène après scène, ou réplique après réplique, un texte imaginaire. S'il y a un défaut de coïncidence (sinon une divergence) entre les deux points de vue, l'analyse doit pouvoir expliquer cet écart. Le clignotant de l'anomalie est alors plus utile que les résultats sans surprise. Dans la liste des fréquences significatives du théâtre de Marivaux, ce clignotant a fonctionné.
- 22 On attendait au sommet le vocabulaire du sentiment, or ce dernier, certes en bonne place, est devancé par l'outsider *bagatelle*²⁴. Par ailleurs un autre mystère de la perception globale persiste : le ton de ce théâtre, la spécificité de ce discours continuent à défier les formules²⁵ les plus astucieuses. Le rapprochement de deux faits insolites peut mettre un enquêteur sur la voie : l'hypothèse de travail fut donc de retourner au ras du texte pour cerner dans ses emplois le rôle d'un terme à première vue statistiquement « surclassé ». Mais à première vue seulement, et comme on ne peut nier les faits, c'est la discrétion du mot, *fondue dans le paysage*, qu'il convenait d'interroger.
- 23 Les 31 occurrences de *bagatelle* passées au crible, la vocation axiologique du terme s'est affirmée, ses emplois exclamatifs discréditant volontiers les énoncés précédents, c'est-à-dire la réplique de l'Autre : « Bagatelle ! » assure Lisette pour balayer les doutes de sa maîtresse sur le mariage (*Les Serments indiscrets* I, 2), « Bagatelle ! » raille Frontin, qui rajuste la sous-information de son maître (*L'Heureux stratagème*, I, 12). Saisi dans son contexte interlocutif, il pratique systématiquement le jeu de la désinvolture et de la relativisation. La micro-analyse fait ici cause commune avec la « lecture diagonale de l'ordinateur »²⁶ : *ce mot qui n'est premier dans aucune pièce*²⁷, mais qui est premier globalement, est représentatif d'un fonds commun du marivaudage, diffus par définition.

En contexte élargi, la part belle faite au « presque rien »²⁸ traduit un sens aigu du poids des mots, où F. Deloffre avait décelé un trait de « nouvelle Préciosité ».

- 24 L'enquête sur le terrain accumule ensuite les indices. Le sens du mot en langue, et les emplois que nous avons analysés, confirment deux dominantes du dialogue théâtral de Marivaux : l'attention au détail, et la réflexivité du langage²⁹. De proche en proche, un lien se dessine entre *bagatelle*, support de réfutation désinvolte, mais qui souvent signifie par antiphrase, et le jeu de cache-cache qui est, chez l'auteur, à la fois stratégie dramaturgique et stratégie discursive. Ainsi un mot peut associer une signifiante directe (locale) et indirecte (globale) pour emblématiser un ton, et contribuer à *la transition des niveaux qui caractérise un style*, « fond du sujet sans cesse rappelé à la surface »³⁰. Éclairé par le double point de vue de la quête stylistique (la vision de haut étant ici redevable à l'ordinateur) *bagatelle* ouvre un accès à la spécificité du discours marivaudien : à travers ses emplois qui mettent à nu les ambiguïtés et les dérobes, nous découvrons un de ces points sensibles grâce auxquels, concrètement, un texte fait connaître le type de discours qu'il actualise (*supra* Sarfati). En effet, c'est parce qu'il infiltre avec constance et discrétion une apologie de l'ingéniosité et du scepticisme, que ce mot peut apparaître comme l'empreinte stylistique singulière d'un discours de la gaieté philosophique, ayant misé sur la sagesse de la légèreté.

3.2. La superposition des genres et les conditions de l'interprétation

- 25 La dette de l'interprétation au double point de vue sur le corpus peut prendre d'autres aspects. À la croisée de deux genres, l'argumentatif et le narratif fictionnel, certains connecteurs ont sollicité l'attention du linguiste : l'intérêt porté aux *mais*, *car* ou *certes* est bien connu³¹. En me penchant sur certaines analyses qu'ils ont motivées, notamment sur celles de Ducrot, je voudrais à nouveau mettre en évidence la spécificité de la démarche stylistique qui articule niveau local et niveau global.
- 26 Confronté dans la lecture de *Madame Bovary*, à la présence insolite d'un *mais* et d'un *car*, Oswald Ducrot la relie à une présomption de style indirect libre (*op. cit.* p. 57). Voyons un des passages concernés :

(1) Le couple Bovary vient d'arriver à Yonville...

Quand le café fut servi, Félicité s'en alla préparer la chambre dans la nouvelle maison, et les convives bientôt levèrent le siège [...]

Le bourg était endormi. Les piliers des halles allongeaient de grandes ombres. La terre était toute grise, comme par une nuit d'été.

Mais, la maison du médecin se trouvant à cinquante pas de l'auberge, il fallut presque aussitôt se souhaiter le bonsoir, et la compagnie se dispersa.

(*Madame Bovary*, Garnier, p. 87).

- 27 En réalité l'analyse de Ducrot est représentative d'une confusion entre des niveaux de clivage différents : en l'occurrence une confusion entre le discours rapporté qui négocie l'enclassement de deux espaces énonciatifs, et l'*effet de point de vue*³² (ou si l'on veut *focalisation* pour éviter toute interférence avec le point de vue-visée disciplinaire) qui, à travers l'accroissement de l'information, manifeste un champ de conscience, le narrateur n'étant pas nécessairement ni continûment le focalisateur³³. Ici, la ressemblance avec le SIL est imputable à la délocutivité de « se souhaiter le bonsoir », que l'auteur assimile à la traduction d'un « Ils se dirent quelque chose comme 'Il faut maintenant se dire bonsoir' ». M. Vuillaume a récusé cet élargissement du SIL au passé simple³⁴ et je souscris à sa démonstration. Toutefois, l'indéniable hétérogénéité discursive s'explique : à mon sens sa cause n'est pas dans une trace de bivocalité supposée de « se souhaiter le bonsoir » car le nivellement entre « le dire et le dit » n'est

ici qu'un phénomène ajouté ; de fait le « lieu intermédiaire » dont s'origine l'énoncé relève du connecteur *mais*. Dans tous ses emplois³⁵, ce connecteur détermine une dynamique communi-cationnelle et une orientation argumentative du discours ; or l'objection introduite par *mais* ne peut logiquement s'adosser aux énoncés descriptifs précédents qu'en faisant émerger un sentiment intime inspiré par la douceur du paysage (ce que Ducrot a par ailleurs analysé). Celui qui dit *mais* est un narrateur empathique et solidaire, qui non seulement voit à la fois le dedans et le dehors de ses personnages, mais *prend charge énonciativement à leur place* le regret d'avoir à interrompre la promenade nocturne.

- 28 Il y a d'autres *mais* de ce type dans le roman, sans qu'au demeurant il soit question du moindre report de paroles ; observons une étape dans les menées d'un séducteur³⁶ :

(2) Rodolphe le matin des comices agricoles a commencé de façon très prometteuse sa cour auprès d'Emma :

Il la revit le soir, pendant le feu d'artifice ; mais elle était avec son mari, madame

Homais et le pharmacien ...

(*Ibid.*, p. 156)

- 29 Comme dans le passage précédent, la présence de *mais*, incongrue au niveau de l'enchaînement des faits, se justifie dans une fugitive focalisation interne où le narrateur feint d'épouser la déception de Rodolphe (qui rate l'occasion de pousser son avantage !).
- 30 Un discours s'interprète en fonction de ses conditions de production, nous en sommes d'accord : ici la cohérence textuelle et la situation propre du discours narratif, qui ménage plusieurs niveaux actantiels, convergent pour instruire les *conditions de l'interprétation* : en l'occurrence la superposition à l'environnement local de *mais*, d'un environnement global qui le rapporte à la voix improbable, et pourtant familière, des focalisations changeantes de la fiction.
- 31 Le double point de vue sur le corpus permet encore une fois de raisonner l'insolite : en l'espèce un croisement du narratif et de l'argumentatif. Par ce motif-clé, Flaubert insère un contenu de conscience dans la foulée des événements : *mais* fait entendre alors comme la glose ironique de notre très contemporain « Dommâage ! », qui lui aussi conjugue solidarité et distanciation³⁷. Une manière pour l'auteur d'infiltrer à l'échelle locale de la connexion phrastique, la marque de la frustration qu'il thématise à l'échelle du roman.
- 32 La pratique stylistique rapporte ainsi la matière du *texte énoncé*, (qu'il s'agisse d'éléments du vocabulaire, ou d'organisation textuelle³⁸), au *discours* manifesté par ce texte, dont ces éléments contribuent à réaliser l'acte de langage. En amont, c'est notre vision des genres que cette pratique permet d'affiner (ou de réaménager) : en effet, si les textes « explicitent au moins en partie les données situationnelles »³⁹, la stylistique raisonne cette explicitation⁴⁰, et décèle au besoin les immixtions. Les analyses de terrain montrent que les genres non seulement inscrivent différentes attitudes de locution, mais qu'ils peuvent en produire en forçant la nature des choses, car les œuvres projettent les scènes énonciatives adaptées à leur dessein. Le travail interprétatif intègre pièce à pièce la visée des deux disciplines, la linguistique textuelle et l'analyse du discours, méthodologiquement (et provisoirement) opposées par un point de vue disciplinaire. Loin d'un éclectisme indifférent, on se convaincra de la pertinence des deux approches, génératrices de théories, et on reconnaîtra la nécessité

de la troisième, la stylistique, avec son double point de vue qui les articule et les éprouve.

- 33 La renaissance des disciplines de l'interprétation et la place retrouvée de la stylistique ont largement inspiré la ligne de cet article. Considérant que le corpus est un objet construit sur un implicite préalable, la catégorisation, mais qu'il est constitué d'objets empiriques, les textes, on se tourne vers les patientes et partielles analyses de terrain pour légitimer les clôtures symboliques. Un large éventail de pratiques est alors ouvert : la pause réflexive accordée ici à une répartition de territoire théorique et dépassable a voulu saluer la fonction heuristique du point de vue sur le corpus.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Bruxelles – Liège : Mardaga.
- Adam J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- Adam J.-M. (1997). « Du renforcement de l'assertion à la concession : variations d'emploi de *certes* ». *L'Information grammaticale* 73 : 3-9.
- Adam J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Anscombre J.-Cl. & Ducrot O. (1983). *L'Argumentation dans la langue*. Bruxelles – Liège : Mardaga.
- Charaudeau M. & Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris : Seuil.
- Ducrot O. (1980 a). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot O. (1980 b). « Analyses pragmatiques ». *Communications* 32 : XXX.
- Ducrot O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Bouverot D. (1996). « La base Frantext au service de la stylistique ». *L'Information grammaticale* 70 (*La stylistique et son domaine*, A. Jaubert éd.) : 38-42.
- Foucault M. (1966). *Les Mots et les Choses*. Paris : Gallimard.
- Foucault M. (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Jaubert A. (1987). *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette *** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*. Genève – Paris : Slatkine – Champion.
- Jaubert A. (1990). *La Lecture pragmatique*. Paris : Hachette.
- Jaubert A. (1998). « De bagatelle en marivaudage. Le poids des mots-plumes ». In S. Mellet & M. Vuillaume (éds.), *Mots chiffrés et déchiffrés, Mélanges offerts à Étienne Brunet*, Paris : Champion, pp. 125-138.
- Jaubert A. (2000 a). « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique ». In S. Mellet & M. Vuillaume (éds.), *Le style indirect libre et ses contextes, Cahiers Chronos* 5 : 49-69.
- Jaubert A. (2000 b). « Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage ». *Scolia* 13 : 83-97.

- Jaubert A. (2002). « Énonciation clivée et discours littéraire. La pragmatique à large spectre des vrais et faux reports de voix ». In R. Amossy (éd.), *Pragmatique et analyse des textes*, Tel-Aviv : Tel-Aviv University (French Department), pp. 61-93.
- Juillard M. (1998). « Du bon choix d'un corpus et de son bon usage ». In S. Mellet & M. Vuillaume (éds.), *Mots chiffrés et déchiffrés, Mélanges offerts à Étienne Brunet*, Paris : Champion, pp. 139-159.
- Maingueneau D. (1984). *Genèses du discours*. Bruxelles – Liège : Mardaga.
- Maingueneau D. (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau D. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau D. (1993). *Le Contexte de l'œuvre littéraire*. Paris : Dunod.
- Martin R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.
- Rabatel A. (1999). « Mais dans les énoncés narratifs. Un embrayeur de point de vue et un organisateur textuel ». *Le Français moderne* LXVII, 1 : 49-60.
- Rastier F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Rastier F. (2001). *Discours et texte*, interventions sur la liste électronique *semioticans*.
- Saint-Gérard J.-Ph. (1996). « Le style et ses mesures : méthodologie, critique, historicité ». *L'Information gramma-ticale* 70 (*La stylistique et son domaine*, A. Jaubert éd.) : 31-37.
- Sarfati G.-E. (1997). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
- Vuillaume M. (1998). « Le style indirect libre et le passé simple ». In A. Borillo, C. Vettters, S. Vogeleer & M. Vuillaume (éds.), *Temps et discours*, Louvain : Peeters.

NOTES

1. C'est ainsi que P.-Y. Dufeu justifie la tranche temporelle retenue pour sa thèse sur *Le syntagme isolé à l'impératif en français (XII^{ème} - XVII^{ème} siècle)* : la reconnaissance de l'impératif « comme mode plénier » impliquait une étude couvrant la période où sa morphologie s'ajuste progressivement à sa personnalité systématique. (P.-Y. Dufeu, thèse inédite Paris IV- Sorbonne, novembre 2000).
2. M. Foucault (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, p. 33.
3. D. Maingueneau (1984), *Genèse du discours*, Bruxelles – Liège : Mardaga, p. 16. C'est précisément pour pouvoir apprécier ces « grilles idéologiques » qui encadrent les textes qu'un stylisticien comme J.-Ph. Saint-Gérard prône le recours aux « auxiliaires de lecture » que sont les dictionnaires et les grammaires de l'époque concernée.
4. Condition nécessaire, mais non suffisante, et quel est le seuil de la bonne taille ? Comme le note M. Juillard (1998), « le linguiste doit se méfier des bases attrape-tout, des corpus matamores se contentant de rouler avantageusement leurs zéros » (« Du bon choix d'un corpus et de son bon usage », *Des mots chiffrés et déchiffrés*, Paris : Champion, p. 139).
5. Significativement ce sont les sciences dites *exactes* qui prennent la précaution d'assortir leurs résultats de la clause « en l'état actuel des connaissances ».
6. N. Fournier (1991), Louvain – Paris : Peeters (BIG).
7. A. Jaubert (1987), Genève – Paris : Slatkine – Champion.

8. Elle « sanctionne cet événement de la culture européenne ... contemporain de la fin du XVIII^{ème} siècle : le retrait du savoir et de la pensée hors de l'espace de la représentation » (M. Foucault (1966), *Les Mots et les Choses*, Paris : Gallimard, p. 255.
9. La pneumochimie due aux découvertes de Lavoisier au siècle précédent compta pour beaucoup.
10. Ce qui advint pour Henriette ***, mystérieuse correspondante de J.-J. Rousseau : le manuscrit de ses lettres et des réponses de Rousseau (qu'elle avait recopiées dans l'intention de les publier) fut découvert par Hippolyte Buffenoir en 1902, et édité par ses soins pour la première fois (Paris : Librairie H. Leclerc). Cf. A. Jaubert (1987), *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette *** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*, Genève – Paris : Slatkine – Champion.
11. F. Rastier, *Discours et texte*, Interventions sur la liste *semioticans*, mars 2001.
12. Cf. les travaux de J.-M. Adam. On se reportera notamment aux *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles – Liège : Mardaga, 1990, p. 23, ainsi qu'à *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan, 1999, p. 39.
13. L'arrière-plan théorique de l'Analyse du discours en France a été en grande part inspiré par une mouvance marxiste althussérienne.
14. C. Fuchs (éd.) (1985), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne : Peter Lang, citée par J.-M. Adam (1990).
15. G.-E. Sarfati (1997), *Éléments d'analyse du discours*, Paris : Nathan, pp. 13-14.
16. J.-M. Adam (1992), *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris : Nathan, p. 15.
17. *Ibid.*, p. 17.
18. F. Rastier souligne à juste titre ce lien (*Sens et textualité*, Paris : Hachette, 1989, p. 40).
19. La distinction et la corrélation de ces niveaux a été circonscrite et schématisée dans les travaux de J.-M. Adam (1990, 1992).
20. Pour le détail du parcours, cf. A. Jaubert (1998), « De bagatelle en marivaudage. Le poids des mots-plumes », in S. Mellet & M. Vuillaume (éds.) *Mots chiffrés et déchiffrés, mélanges offerts à Étienne Brunet*, Paris : Champion, pp. 125-138.
21. La plupart des bases de données sont construites sur ce postulat : théâtre, roman, poésie... y font office d'entrées.
22. Cf. A. Jaubert (1990), *La Lecture pragmatique*, Ch. VII, « Le témoignage lexicologique », Paris : Hachette.
23. Les opérations ne se limitent pas aux tableaux de fréquences ; histogrammes, analyses factorielles permettent notamment de visualiser des secteurs d'affinités. Nous renvoyons aux travaux d'É. Brunet, M. Juillard, X. Luong...
24. Avec un écart réduit de 21,5, ce mot arrive en tête des spécificités positives de cette œuvre. Rappelons que, dans la théorie de Ch. Muller, l'écart réduit est l'écart à la moyenne, pondéré en fonction de la longueur respective des œuvres. On considère que cet écart est significatif c'est-à-dire qu'il exclut l'« hypothèse nulle » (résultat dû au hasard) s'il est supérieur ou égal à 2 en valeur absolue.
25. D'un côté la « métaphysique du sentiment » est une belle formule à l'emporte-pièce, de l'autre, la thèse de F. Deloffre qui fait autorité (*Une Préciosité nouvelle, Marivaux et le Marivaudage*, Paris : Les Belles Lettres, 1955, rééd. A. Colin, 1967) s'en tient au niveau local par l'inventaire des traits saillants.
26. D. Bouverot, « La base Frantext au service de la stylistique », in A. Jaubert (éd.) (1996) *La stylistique et son domaine, L'Information grammaticale* n° 70.

27. Les tableaux de fréquences respectifs de chaque pièce présentent, eux, une hiérarchie sans surprise de mots-thèmes : *déguisement* et *soubrette* dans *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* ; *friand*, *impertinences*, *révérences* et *compliments* dans *La Double Inconstance*.
28. Bagatelle et « presque rien » apparaissent souvent comme quasi-synonymes, ce que met en évidence son affinité avec la négation exceptive *ne... que*.
29. Outre la place du métadiscours, elle se manifeste notamment par une remarquable exploitation (comique et psychologique) de l'impropriété.
30. V. Hugo, *Le tas de pierres* (1834-1839), *Œuvres complètes*, Éd. du Club du livre, t. V, p. 991.
31. Citons pour mémoire, et sans faire l'inventaire exhaustif des références, les analyses de J.-Cl. Anscombre et d'O. Ducrot (1980, 1983, 1984 ...), de D. Maingueneau (1986), de J.-M. Adam (1990, 1997), et d'A. Rabatel (1999).
32. Ou si l'on préfère la *focalisation*, pour éviter toute interférence avec le point de vue-visée disciplinaire, sur la sellette dans cet article.
33. Pour un échelonnement de l'hétérogénéité discursive (et non plus strictement énonciative), cf. A. Jaubert, « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique », in S. Mellet & M. Vuillaume (éds.) (2000) *Le style indirect libre et ses contextes*, *Chronos* n° 5, pp. 49-69 ; « Discours rapporté, énonciation, point de vue. La question du clivage », *Scolia* n° 13, Strasbourg, 2000, pp. 83-97, et « Énonciation clivée et discours littéraire. La pragmatique à large spectre des vrais et faux reports de voix », in R. Amossy (éd.) (2002) *Pragmatique et analyse des textes*, Tel-Aviv, pp. 61-93. / Pour une analyse ciblée sur ce type de « mais », cf. A. Rabatel (1999), « Mais dans les énoncés narratifs. Un embrayeur de point de vue et un organisateur textuel », *Le Français moderne*, LXVII, n° 1, pp. 49-60.
34. Cf. M. Vuillaume (1998), « Le style indirect libre et le passé simple », in A. Borillo, C. Vetter, S. Vogeleer & M. Vuillaume (éds.) *Temps et discours*, Louvain : Peeters, pp. 191-201.
35. Cf. Adam (1990), pp. 192-211.
36. Passage commenté par G. Salvan, dans la perspective d'une stylistique actantielle.
37. On peut être tenté de voir dans ce *mais déceptif*, en raison de sa double marque polyphonique, un 6^{ème} type de *mais*, s'ajoutant aux cinq analysés par J.-M. Adam, et qui n'excluaient pas des variantes ... (J.-M. Adam (1990), pp. 191-211). Il est par ailleurs évident que la valeur sémantico-pragmatique de ce *mais* dépend de la longueur, et du statut narratif du segment qu'il introduit.
38. Participant des uns et des autres, les isotopies lexico-sémantiques sont, on le sait, des facteurs cohésifs particulièrement performants.
39. R. Martin (1983), *Pour une logique du sens*, Paris : PUF, p. 237.
40. C'est la tâche que se donne la stylistique des genres.

RÉSUMÉS

Le but de cet article est d'apprécier l'interdépendance qui, en matière d'analyse linguistique comme ailleurs solidarise l'approche scientifique et l'objet qu'elle s'est donné.

En la circonstance, il s'agira des définitions, des attentes de rendement, bref d'un ensemble de présupposés sous-jacents à l'établissement d'un corpus. L'analyse est ici conditionnée par la nature et les dimensions du terrain couvert, par les connaissances antérieures et les théories qui le préstructurent, mais il ne faut pas se leurrer, nature et dimensions du domaine n'ont pas de légitimité *a priori* : toute pratique de coupes dans le *continuum* du réel requiert une justification. Même si certains découpages (périodisations, classifications) semblent naturels, l'évidence n'est que le fruit de nos habitudes culturelles, voire de conventions académiques. Bien des cloisons sont déplaçables, et la délimitation du champ est alors affaire de point de vue. C'est ce qu'on montrera en examinant deux approches connexes, l'analyse du discours vs la linguistique textuelle. Ces disciplines, quoique familières, n'échappent pas à une prévisible confusion, car dans les faits texte et discours ne sont pas séparables : ce n'est qu'à travers l'analyse des textes, objets empiriques, qu'un type de discours est connaissable. A rebours, la reconnaissance du discours manifesté est indispensable à l'interprétation de tel ou tel texte occurrent. Une troisième pratique, qui relie les étapes, trouve ici sa place : la stylistique aujourd'hui explicitement ancrée dans les « sciences du discours », et précisément caractérisée par sa gestion d'un double point de vue sur le corpus.

Korpus und einzelne Fachgebiete. Die Rolle des Standpunkts

Der vorliegende Artikel setzt sich zum Ziel die Wechselbeziehung zu ermessen, die in der linguistischen Analyse wie in anderen Bereichen die wissenschaftliche Betrachtungsweise mit ihrem Gegenstand verbindet.

Es handelt sich dabei um die nicht offen ausgesprochenen Leistungserwartungen, und Voraussetzungen, die der Erstellung eines Korpus zugrundeliegen. Die Untersuchung wird hier von Natur und Umfang des gehandelten Gebiets bestimmt, wie auch von den Vorkenntnissen und Theorien, die dieses Gebiet strukturieren. Man darf sich aber nicht täuschen, Natur und Umfang des Gebiets haben keine Berechtigung *per se*. Jede Art von Schnitt in der Kontinuität des Realen bedarf eine Rechtfertigung. Selbst wenn manche Einteilungen (wie Periodisierung und Typologien) natürlich scheinen, ist diese Selbstverständlichkeit nur das Ergebnis unserer kultureller Gewohnheiten, ja sogar von akademischen Regeln. Manche Schranken sind nicht so fest wie sie erscheinen, und die Abgrenzung des Feldes hängt damit vom Standpunkt ab. Das wird hier anhand der Untersuchung zweier verwandter Methoden gezeigt : der Diskursanalyse und der Textlinguistik. Obwohl diese beide Disziplinen zwar gut bekannt sind, werden sie doch häufig vermischt, denn Text und Diskurs sind tatsächlich untrennbar : nur durch die Untersuchung von Texten als empirische Gegenstände ist ein Diskurstyp zu erkennen. Umgekehrt ist die Erkennung der Art des Diskurs unentbehrlich für die Erklärung des eigentlichen Textes. Eine dritte Verfahrensweise, die beide Methoden in Betracht zieht, kommt hier zur Anwendung. Es handelt sich um die Stylistik, die heute eindeutig zu der Diskurswissenschaften gehört und sich gerade durch ihre doppelte Sichtweise auf den Korpus auszeichnet.

INDEX

Mots-clés : texte, point de vue, stylistique, corpus, discours

AUTEUR

ANNA JAUBERT

« Bases, Corpus et Langage », UMR 6039, UNSA